

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE**

**Réseau Interprofessionnel « Insertion »**

**10/12/2019 – Collège Leclerc Schiltigheim**

**Ordre du jour :**

**Présentation du dispositif d'autorégulation**

*Dispositif d'autorégulation collège de Schiltigheim :  
Educatrice spécialisée et Enseignante spécialisée*

**Socialisation, quelle pertinence ?**

Echanges à partir de vos expériences

**Présentation du dispositif d'autorégulation :**

*Educatrice spécialisée et Enseignante spécialisée*

Support de présentation : « Dispositif d'Autorégulation Collège Leclerc Schiltigheim » (en PJ)

Film : « Faciliter la scolarisation des élèves en situation de handicap avec un dispositif d'autorégulation : l'exemple du Bas-Rhin » (<https://www.dailymotion.com/video/x7oqlpg>)

Le dispositif d'autorégulation répond aux critères de l'Ecole Inclusive promue par les pouvoirs publics, dans la mesure où la pédagogie positive bénéficie à l'ensemble des élèves. Le collège Leclerc fait partie d'un Réseau d'Education Prioritaire (REP). Le dispositif est financé par l'ARS et l'Education Nationale.

Il est composé de professionnelles du collège Leclerc (1 enseignante spécialisée et 1 AESH) et de l'association ADAPEI Papillons Blancs (1 éducatrice spécialisée, 1 accompagnante éducative et sociale et 1 psychologue). Ces professionnelles et 17 professeurs du collège sont formés à cette approche. Mme Anne-Sophie Morena assure l'accompagnement et l'expertise, Mme Laetitia Coilliot enseignante à l'INS-HEA, la supervision.

L'autorégulation est le processus par lequel les enfants autistes maîtrisent leurs pensées, leur comportement et leurs émotions pour réussir à vivre pleinement des expériences d'apprentissage (Zumbrunn, Tadlock et Roberts, 2011). Le fonctionnement autistique agit sur la manière d'entrer dans les apprentissages et d'apprendre, et inversement. Il s'agit de permettre aux élèves de comprendre et nommer leurs difficultés pour qu'ils appréhendent mieux leur fonctionnement. Afin de pouvoir réguler leurs comportements, les élèves vont se fixer des objectifs. Les professionnels les accompagnent dans cette démarche.

Il s'agit également de former l'équipe enseignante à la mise en œuvre dans leurs classes d'une pédagogie explicite, d'un apprentissage par la reproduction de modèles et la mise en réussite des élèves.

Chaque élève du dispositif est inscrit dans une classe de référence. Le dispositif vient en accompagnement de la scolarisation des élèves en classe ordinaire. Les élèves se définissent par leur classe de référence et risquent moins d'être stigmatisés (ex : ULIS). L'emploi du temps de chaque élève est donc variable en fonction de ses besoins. Ce modèle requiert une souplesse dans l'organisation.

L'équipe du dispositif proposent des ateliers pédao-éducatifs aux élèves TSA mais également aux autres élèves du collège. Les groupes d'élèves sont composés à partir de leurs besoins.

Le dispositif d'autorégulation s'inscrit dans le projet d'établissement du collège. D'une part, il s'adresse à tous les élèves de l'établissement (les difficultés d'apprentissage des élèves TSA fonctionnent souvent comme « une loupe grossissante » mettant en lumière les difficultés que d'autres élèves rencontrent), d'autre part, il favorise un travail institutionnel dans lequel chaque acteur est repéré pour ses compétences. L'expertise est partagée. Les enseignants se sentent autorisés à émettre des hypothèses. Les éducatrices du SESSAD interviennent sur tous les espaces au sein du collège pour mettre en place des outils de compensation. Les professionnels construisent une culture commune, ils parlent le même langage. On parle d'« intermétiers ».

Les parents sont également partie prenante. Ils se réapproprient leur place. Ils bénéficient également du dispositif à travers des cafés parents et de la guidance parentale à domicile.

### **Socialisation, quelle pertinence ?**

La 2de partie de la rencontre est dédiée aux échanges entre participants, à partir de leurs expériences, sur la thématique de la socialisation.

Il existe deux types de profil de personnes avec TSA : ceux qui souhaiteraient avoir des relations sociales mais ne disposent pas de la caisse à outils et ceux qui ne le souhaitent pas. Toutefois, lorsque ces derniers ont un projet professionnel, ils ont besoin d'acquérir des compétences dans la façon d'entrer et de maintenir une relation.

Pourquoi socialiser ? La demande de normalité émane souvent des parents. Pour certaines personnes avec TSA, le fait d'être « normal » ne les concerne pas. Attention à nos représentations !

Souvent, les personnes avec TSA ne reconnaissent pas leurs difficultés. Ceci est, en partie, dû à un déficit en théorie de l'esprit ; « les autres fonctionnent comme moi ». La psychoéducation ainsi que les épreuves de la réalité permettent aux personnes de s'approprier leur fonctionnement. Néanmoins, pour que les accompagnements soient efficaces, il faut que les personnes s'en saisissent.

La représentation d'un métier est particulièrement complexe pour une personne avec TSA. En tant que professionnel accompagnant un jeune, comment travailler l'orientation scolaire sans projeter soi-même ses propres représentations ? Quel est le sens ? Il s'agit de rendre l'invisible visible.

---

La prochaine réunion du réseau interprofessionnel « insertion » aura lieu :

**mardi 24 mars 2020**

**reportée en raison des mesures sanitaires liées au covid !!**

**A l'ordre du jour :**

**« L'orientation scolaire et professionnelle »**

\*Echanges à partir de vos expériences\*